

MAITRISE D'OUVRAGE



DDT69
Direction Départementale des Territoires du Rhône
165, rue de Garibaldi
69003 LYON

OPÉRATION : Relogement de la DDT69
Îlot Lafayette 94 rue Robert 69006 LYON

DOSSIER DCE

Cahier des Clauses Techniques Particulières

Lot n°01 CLOISONS AMOVIBLES – PLATRERIE – MENUISERIES **INTERIEURES BOIS**

ÉQUIPE DE MAITRISE D'ŒUVRE

MANDATAIRE ARCHITECTE / OPC DE+BELLE architectes	38 grande rue 01120 MONTLUEL 09 83 44 20 24 plus@deplusbelle.fr www.deplusbelle.fr
ÉCONOMIE DE LA CONSTRUCTION PMM SYNERGIES & SOLUTIONS	ZI La Rize - 3 avenue Karl Marx 69120 VAULX-EN-VELIN 04 72 97 02 80 info@pmmconseil.com www.pmmconseil.com
BET FLUIDES / ELEC. / SSI 2iBAT	50 rue Ernest RENAN 69120 VAULX-EN-VELIN 06 84 97 09 42 y.ferlay@2ibat.fr

SOMMAIRE

1	// PRESCRIPTIONS GENERALES.....	4
2	// PRESCRIPTIONS PARTICULIERES	4
2.1	REFERENCES REGLEMENTAIRES.....	4
2.2	CONSISTANCE DES TRAVAUX	4
2.3	ETUDES D'EXECUTION A CHARGE DE L'ENTREPRISE.....	4
2.4	GESTION DES DECHETS.....	5
3	// ETUDES	6
3.1	ETUDES D'EXECUTION A CHARGE DE L'ENTREPRISE.....	6
4	// INSTALLATION DE CHANTIER	7
4.1	AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DE BASE VIE DANS LOCAUX EXISTANTS	7
4.2	INSTALLATION DE CHANTIER	7
4.3	GESTION DES DECHETS.....	7
5	// TRAVAUX DE DEMOLITIONS	8
5.1	DEMOLITIONS DE CLOISONS.....	8
5.2	CREATION D'OUVERTURES DANS CLOISONS PLACO EXISTANTES	8
5.3	CREATION D'OUVERTURES DANS CLOISONS AMOVIBLES EXISTANTES	8
5.4	DEPOSE PORTE DE DOUCHE EXISTANTE	9
6	// CLOISONS AMOVIBLES	10
6.1	CLOISONS AMOVIBLES PLEINES.....	10
6.2	CLOISONS AMOVIBLES VITREES AVEC ALLEGES PLEINES.....	10
6.3	PORTES BATTANTES PLEINE – 1.00X2.10M HT.....	11
6.4	BOUCHEMENTS AU DROIT DES MENUISERIES EXTERIEURES	11
7	// PLATRIERIE	12
7.1	DEPOSE / REPOSE DE PLAFONDS POUR CLOISONNEMENT	12
7.2	CLOISONS TYPE 98/48	12
7.3	PLAFONDS SUSPENDUS DALLES 120X30CM EN RACCORDS	13
7.4	REMPLACEMENT DE DALLES DE PLAFONDS SUSPENDUS	13
7.5	CLOISONS ET PORTES STRATIFIEES POUR DOUCHES	13
8	// FINITIONS.....	14
8.1	PEINTURE SUR PAROIS VERTICALES EXISTANTES	14
8.2	PEINTURE SUR PAROIS VERTICALES NEUVES	14
8.3	PEINTURE SUR SUBJECTILES BOIS.....	15
8.4	NETTOYAGE FINAL	15
9	// MENUISERIES INTERIEURES BOIS.....	16
9.1	BLOC-PORTE A AME PLEINE, 1 VANTAIL 1.00X2.10M HT	16
9.2	PLUS-VALUE POUR BLOC-PORTE EI60.....	16
9.3	SERRURE A CODE MECANIQUE.....	16
9.4	BLOC-PORTE A AME PLEINE, 1 VANTAIL 1.00X2.10M HT – ACOUSTIQUE	17
9.5	PLAQUE PORTE ETIQUETTE.....	17
9.6	STORES INTERIEURS DE 1.50X1.80M HT	17
9.7	REDUCTION LONGUEUR DE STORES INTERIEURS.....	17
9.8	DEPOSE/REPOSE DE CLAUSTRAS BOIS	18
9.9	PLINTHES BOIS	18
9.10	ADAPTATION PORTE EXISTANTE	18
9.11	MOBILIER	19

9.12	SIGNALETIQUE.....	20
9.13	SERRURE A BEC DE CANE A CONdamnATION	21
9.14	PROFIL D'ARRET DE CLOISON	21
10	// DIVERS	22
10.1	DOSSIER DE RECOLLEMENT.....	22

1 // PRESCRIPTIONS GENERALES

Voir CCTP Lot n°00 « Prescriptions générales ».

2 // PRESCRIPTIONS PARTICULIERES

2.1 Références réglementaires

Le titulaire du présent lot doit se conformer à l'ensemble des références législatives, réglementaires et techniques en vigueur.

2.2 Consistance des travaux

Les travaux dus par le titulaire du présent lot au titre de son marché sont notamment :

- les études, justifications techniques et détails nécessaires,
- la fourniture de tous les matériaux et accessoires nécessaires à la fabrication des ouvrages,
- la fourniture de tous les matériaux manufacturés,
- la fabrication des ouvrages,
- la protection contre la corrosion par galvanisation à chaud adapté,
- la mise en œuvre des ouvrages, y compris tous moyens nécessaires,
- la protection des ouvrages jusqu'à la réception des travaux,
- la fourniture des documents utiles à la constitution du DOE et du DIUO,
- ceux explicitement préconisés au chapitre "DESCRIPTION DES OUVRAGES" du présent chapitre,
- Ensemble respectant les DTU en vigueur.

2.3 Etudes d'exécution à charge de l'entreprise

Les études d'exécution sont à la charge de l'entreprise.

L'Entrepreneur doit, avant remise de son prix, procéder à un examen technique du projet pour bien en apprécier la complexité. Il doit en outre s'assurer que les prestations demandées, les matériaux, matériel et systèmes préconisés par les pièces du Marché peuvent être exécutés ou utilisés par lui et répondent aux prescriptions des règles en vigueur.

Le fait de remettre une proposition engage définitivement sa responsabilité, tant sur le plan technique que sur les sujétions qu'entraîne son exécution. Les plans fournis à l'entrepreneur, serviront de base à la réalisation des ouvrages prévus à la charge de l'entreprise.

L'entrepreneur aura à sa charge, des plans d'exécution comprenant tous les détails nécessaires, ainsi que l'implantation et le repérage de chaque ouvrage.

Dans l'hypothèse où l'entreprise apporterait des modifications sur la nature ou les dimensions des éléments précisés au présent C.C.T.P et après accord du Maître d'Œuvre, il procédera à ses frais à la modification des plans d'études, à leur approbation par la Maîtrise d'Œuvre et le bureau de contrôle. Les plans d'appel d'offres ne seront pas à valoir comme plans d'exécution mais uniquement que des plans de principe qui pourront servir à l'entrepreneur comme base pour le chiffrage de l'opération.

Toutes les modifications qui pourraient être demandées par le Maître d'Œuvre ou le bureau de contrôle dans le cadre de sa mission devront être prises en compte par l'entrepreneur en vue de réaliser des ouvrages répondant à leur destination et ce dans le cadre du prix global de la soumission. L'entrepreneur tiendra compte des contraintes réglementaires relatives à la stabilité au feu des ouvrages. Les plans et notes de calculs seront soumis à l'approbation du contrôleur technique avant tout commencement d'exécution. Les rectifications qui seraient demandées à l'entrepreneur devront être faites dans un délai qui lui sera imparti.

2.4 Gestion des déchets

L'entrepreneur du présent lot aura à sa charge la gestion de ses déchets de chantier par tous moyens adaptés pendant la totalité de son intervention.

Dans le respect de la réglementation actuelle sur la gestion des déchets (notamment les lois Transition Énergétique pour la Croissance Verte du 17/08/2015 et AGEC du 10/02/2020), l'entreprise devra effectuer le tri sélectif de l'ensemble des déchets issus des travaux, les charger, les transporter et les mettre en décharge auprès d'un organisme agréé ou d'un centre d'enfouissement technique agréé pour en effectuer le traitement (enfouissement, destruction ou recyclage dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur).

L'entreprise doit inclure ces prestations dans son offre.

3 // ETUDES

3.1 Etudes d'exécution à charge de l'entreprise

Les honoraires pour les études d'exécution (plans, coupes, détails...) sont à la charge de l'entreprise adjudicataire du présent lot.

Un plan précis des cloisons, BP et de l'ensemble des prestations prévues sera réalisé en début de chantier par l'entreprise pour validation.

Mode de métré : Au forfait.

Localisation : Pour l'ensemble du projet.

4 // INSTALLATION DE CHANTIER

4.1 Aménagement et entretien de base vie dans locaux existants

Ensemble des protections nécessaires (sols/murs) pour réalisation de la base vie dans les locaux existants.

Les locaux concernés sont les suivants :

- Base vie : salle réfectoire existant R+1.
- Sanitaires sur palier R+1 et blocs centraux R+2 et R+3 => Voir « Plans chantier » pour localisation.

Fourniture et pose de l'ensemble du mobilier nécessaire (tables, chaises, cabines vestiaires...).

Fourniture et pose de l'ensemble des consommables nécessaires pour l'utilisation des sanitaires (y compris réapprovisionnement autant de fois que nécessaire).

Entretien et nettoyage global des installations pendant la durée totale du chantier une fois par semaine (et autant de fois que nécessaire en cas de défaillance).

Reprise, réfection si nécessaire et nettoyage en fin de prestation.

Mode de métré : Forfait.

Localisation : Base vie chantier.

4.2 Installation de chantier

L'entrepreneur du présent lot aura à sa charge les installations de chantier avec :

- La protection soignée (moquette chantier) et la signalisation des cheminements dans les espaces communs (RDC et du R+1 au R+3),
- La mise en œuvre de barrière dans la zone dédiée au stockage et au stationnement dans le parking sous-sol,
- La protection soignée d'un ascenseur par bâches adaptées et panneaux OSB au sol (pour l'acheminement des matériaux),
- La fourniture et la mise en place d'un panneau de chantier de dimensions adaptées,
- NOTA : Les consommations d'eau et d'électricité sont prises en charge par le MOA.

Ensemble suivant obligations légales du Code du travail et recommandations OBPBTP.

Ensemble suivant plan Architecte.

Mode de métré : Forfait pour l'ensemble.

Localisation : Emplacement à valider avec MOA, MOE et SPS.

4.3 Gestion des déchets

L'entrepreneur du présent lot aura à sa charge la gestion de ses déchets de chantier par tous moyens adaptés pendant la totalité de son intervention.

L'ensemble des déchets devront être acheminés manuellement jusqu'à l'extérieur du bâtiment.

Mode de métré : Forfait pour l'ensemble des travaux.

Localisation : Ensemble du chantier.

5 // TRAVAUX DE DEMOLITIONS

5.1 Démolitions de cloisons

Démolitions de cloisons amovibles ou plâtre y compris menuiseries incorporées et plinthes de toutes natures, tous revêtements associés et sciage périphériques. Compris échafaudage adapté et découpes soignées au droit des parties conservées pour raccords. Evacuation en décharges adaptées.

Mode de métré : au m²

Localisation : R+1 à R+3 ensemble des cloisons déposées non réutilisées.

5.2 Création d'ouvertures dans cloisons placo existantes

Création d'ouvertures dans cloisons existantes comprenant :

- Repérage des ossatures, tracé,
- Dépose éventuelle des blocs-portes existants y compris huisseries ;
- Découpe à la scie sabre, y compris toutes sujétions de protection temporaire par film polyane et aspiration en continu ;
- Renforcement des ossatures existantes à charge du présent lot ;
- Raccords en plaques de plâtre identique à l'existant (avec plaque de plâtre en nombre identique à l'existant, isolant et traitement des joints) ;
- Dimensions : 1.00x2.10m ht environ ;
- Ensemble adapté pour mise en œuvre d'un BP ou profil de finition pour ouverture seule ;
- Évacuation en décharge agréée des déchets de chantier suivant réglementation en vigueur.

Mode de métré : à l'unité

Localisation : R+1 accès bureau 102. R+2 accès salle 30p. R+2 accès bureaux 207 à 209. R+2 entre services SCAT et SST.

5.3 Création d'ouvertures dans cloisons amovibles existantes

Création d'ouvertures dans cloisons amovibles existantes pour mise en œuvre de bloc-porte comprenant :

- Repérage des ossatures, tracé,
- Ensemble des découpes nécessaires, y compris toutes sujétions de protection temporaire par film polyane et aspiration en continu,
- Renforcement des ossatures existantes,
- Ensemble des profilés complémentaires et raccords nécessaires,
- RAL des éléments identiques à l'existant,
- Ensemble adapté pour mise en œuvre d'un bloc-porte,
- Dimensions : 1.00x2.10m ht environ
- Évacuation en décharge agréée des déchets de chantier suivant réglementation en vigueur.

5.3.1 Création d'ouvertures dans cloisons amovibles existantes - Pleines

Création d'ouvertures dans cloisons existantes amovibles existantes pour mise en œuvre de bloc-porte suivant descriptif précédent pour cloisons pleines.

Mode de métré : à l'unité

Localisation : R+1 à R+3 pour création de BP dans cloisons pleines.

5.3.2 Création d'ouvertures dans cloisons amovibles existantes – Pleines/vitrées

Création d'ouvertures dans cloisons existantes amovibles existantes pour mise en œuvre de bloc-porte suivant descriptif précédent pour cloisons vitrées sur allèges pleines.

Mode de métré : à l'unité

Localisation : R+1 à R+3 pour création de BP dans cloisons pleines/vitrées.

5.4 Dépose porte de douche existante

Dépose de porte de douche existante.
Evacuation en filières de recyclage.

Mode de métré : à l'unité

Localisation : Au R+3 aile Nord porte des douches.

6 // CLOISONS AMOVIBLES

Les coloris (ossature + remplissage) des cloisons devront être identiques aux cloisons existantes pour une parfaite intégration.

6.1 Cloisons amovibles pleines

Fourniture et pose de cloisons amovibles pleines composés de :

- Pose sur sol existant type plancher technique avec moquette,
- Ossature métallique par profils en aluminium laqué,
- Remplissage par doubles panneaux pleins plaques de plâtre revêtus d'un film décoratif PVC,
- Isolation interne,
- Plinthes en parties basses,
- Ensemble des joints et/ou produits de calfeutrements,
- Jonction avec couvre-joints
- Couvre-joints de finition plats assemblés sur l'ossature par l'intermédiaire de clips,
- Compris ensemble des accessoires de finitions (profils d'angle à 90°, jonctions 3 directions, angles multi-directions, départ en biais...)
- Ensemble des découpes nécessaires pour adaptations notamment au droit des façades et des hauteurs de plafonds différentes
- Raccords soignés au droit des montants des menuiseries extérieures pour parfaite étanchéité
- Joints adaptés au droit des profilés de menuiseries toute hauteur en façades
- Pose des huisseries des BP équipées d'un joint en périphérie.
- Performances acoustiques : $Rw+C = 43dB$
- Réaction au feu : minimum C-s3,d0
- Teinte RAL : dito existant.

Du type H7 de chez HOYEZ ou équivalent.

Conception et réalisation conformes aux normes et DTU en vigueur, au Cahier des Charges de l'association CER.F.F. ASSOCIATION et aux recommandations des fabricants.

Mode de métré : Au m².

Localisation : R+1 à R+3, ensemble des cloisons pleines entre bureaux.

6.2 Cloisons amovibles vitrées avec allèges pleines

Fourniture et pose de cloisons amovibles vitrées composés de :

- Pose sur sol existant type plancher technique avec moquette,
- Ossature métallique par profils en aluminium laqué,
- Allège pleine suivant descriptif précédent,
- Remplissage par double vitrage feuilleté adapté,
- Ensemble des joints et/ou produits de calfeutrements nécessaires,
- Intercalaire de vitrage aluminium,
- Jonction avec couvre-joints
- Couvre-joints de finition plats assemblés sur l'ossature par l'intermédiaire de clips,
- Compris ensemble des accessoires de finitions (profils d'angle à 90°, jonctions 3 directions, angles multi-directions, départ en biais...)
- Ensemble des découpes nécessaires pour adaptations notamment au droit des façades et des hauteurs de plafonds différentes
- Joints adaptés au droit des profilés de menuiseries toute hauteur en façades
- Pose des huisseries des BP
- Performances acoustiques : $Rw+C = 42dB$
- Réaction au feu : minimum C-s3,d0
- Teinte RAL de l'ossature : noir ou blanc dito existant.

Du type H7 de chez HOYEZ ou équivalent.

Conception et réalisation conformes aux normes et DTU en vigueur, au Cahier des Charges de l'association CER.F.F. ASSOCIATION et aux recommandations des fabricants.

Mode de métré : Au m².

Localisation : R+1 à R+3, ensemble des cloisons pleines/vitrées sur circulations.

6.3 Portes battantes pleine – 1.00x2.10m ht

Fourniture et pose de portes battantes pleines en bois (identiques à celles existantes) composées de :

- Huisseries métalliques adaptées,
- Portes d'épaisseur adaptée de 40mm minimum, à chant droit, composées d'un cadre en bois adapté, d'une âme pleine en panneau de particules et de parements en panneaux de fibres de bois durs de 3 mm d'épaisseur,
- Finition stratifiée teinte identique à l'existant,
- Paumelles standards laquées,
- Etanchéité entre dormant et ouvrant,
- Etanchéité en seuil par double joint brosse,
- Performances acoustiques : $Rw+C = 31\text{dB}$ minimum
- Ferrage par paumelles,
- Fermeture un point à pêne dormant et demi-tour, actionné par une béquille double en aluminium laqué (teinte identique aux profilés),
- Arrêt de porte.

Ouverture à 180° pour les portes situées en milieu de bureaux.

Mode de métré : A l'unité.

Localisation : R+1 à R+3, ensemble des BP neufs des bureaux.

6.4 Bouchements au droit des menuiseries extérieures

Bouchement à l'aide d'un remplissage, de profils et de joints adaptés pour une liaison acoustiques entre cloisons amovibles et menuiseries extérieures existantes.



Illustration

Mode de métré : A l'unité pour 1 bouchement complet.

Localisation : R+1 à R+3 ensemble des arrêts de cloisons contre menuiseries avec allèges pleines.

7 // PLÂTRERIE

7.1 Dépose / repose de plafonds pour cloisonnement

Dépose et repose de plafonds comprenant :

- Dépose avec soin des dalles de plafonds sur les zones concernées par les travaux
- Dépose des plafonds / joues placo
- Dépose/repose soignée des éventuels luminaires
- Modification de l'ossature primaire et secondaire si besoin,
- Repose des dalles en fin de prestation y compris découpes nécessaires
- Repose des plafonds plaques de plâtre
- Fourniture et pose de dalles complémentaires selon nécessité (dalles identiques à l'existant) ou plaques de plâtre, y compris sujétions de découpe selon calepinage,
- Raccords soignés,
- Évacuation des déchets

Mode de métré : au ml de cloisons à créer.

Localisation : R+1 à R+3 pour pose de cloisons plaques de plâtre.

7.2 Cloisons type 98/48

Fourniture et mise en œuvre de cloisons de distribution de type 98/48, constituées :

- d'une ossature métallique en acier galvanisé titulaire de la marque "NF-Eléments d'ossatures métalliques", composée de rails hauts et bas et de montants verticaux avec espacement adapté,
- d'une isolation acoustique par panneaux roulés en laine de verre revêtus de polyester non tissé, de 60mm d'épaisseur, certifiée ACERMI,
- sur chaque parement, d'une première peau en plaques de plâtre standards type A à bords droits (BD) titulaires de la marque "NF-Plaques de plâtre" et d'une seconde peau en plaques de plâtre haute dureté type I à bords amincis (BA) titulaires de la marque "NF-Plaques de plâtre".

Compris traitement des joints et raccords divers, conformément au paragraphe "6.1.4" de la norme française NF DTU 25.41 P1-1.

Caractéristiques des cloisons :

- épaisseur des plaques de plâtre : 12.5 mm
- performance acoustique R_w+C : 45 dB
- réaction au feu des plaques : A2s1d0
- réaction au feu de l'isolant en laine minérale: A2s1d0
- hauteur limite d'emploi : 4.30 m
- Performance feu : EI60

Conception et mise en œuvre des cloisons conformes à la norme française NF DTU 25.41, au procès-verbal de résistance au feu et aux recommandations du fabricant.

Mode de métré : au m².

Localisation : R+1 entre salle de réunion et bureau 101. R+2 entre circulation et ruche / réunion. R+3 entre convivialité et bureau 326. R+3 zone direction entre salle de réunion et bureau 304.

7.3 Plafonds suspendus dalles 120x30cm en raccords

Fourniture et mise en œuvre de plafonds suspendus droits en raccords au droit des cassettes de plafonds déposées, constitués :

- d'une ossature apparente avec ossature de 15 mm, composé de cornières de rives, de suspentes, de porteurs et d'entretoises, l'ensemble en acier galvanisé laqué,
- de panneaux rigides en laine de roche, de 1200 x 300 x 20 mm, à bords droits, avec voile peint en blanc sur la face visible et renforcé par un voile de verre en contre face,
- de l'ensemble des découpes adaptées pour raccord soigné,
- de profils de finition au droit des dalles existantes.

Caractéristiques :

- réaction au feu : A1
- Absorption acoustique (alpha w) : 1,00 (classe A)

Les dalles et ossatures devront être identiques à celles existantes.

Mise en œuvre conforme à la norme française NF DTU 58.1 et aux recommandations du fabricant.

Mode de métré : au m².

Localisation : Ensemble des plafonds au droit des cassettes existantes déposées.

7.4 Remplacement de dalles de plafonds suspendus

Dépose des dalles abîmées et évacuation.

Fourniture et pose de dalles de plafonds suspendus à l'identique (120x30cm) avec conservation des ossatures.

Toutes sujétions de découpes et adaptations des dalles.

Mode de métré : à l'unité de dalles.

Localisation : Au R+3 en remplacement des dalles abîmées des douches.

7.5 Cloisons et portes stratifiées pour douches

Fournitures et pose de cabines de douches avec portes, de 2 048 mm de hauteur avec un vide au sol de 100 mm, en panneaux en stratifié massif de 13 mm d'épaisseur, réaction au feu C-s2, d0, avec chants arrondis et polis (Coloris au choix, avec emploi possible de plusieurs coloris différents), comprenant :

- refends autoportants en une seule pièce jusqu'à 2 m de profondeur,
- meneaux de façade arrondis en partie basse, évitant les angles agressifs,
- pièces d'assemblage (étriers et équerres) en inox laqué,
- fixation au mur de fond par trois étriers,
- assemblage des meneaux de façade sur refends et murs d'extrémité par quatre équerres,
- liaison et contreventement de l'ensemble par bandeau en aluminium enrobé de résine 100% polyester cuite au four, de section 50 mm x 30 mm disposé en cimaise sur façade et refends d'extrémité,
- pieds vérin en nylon armé de fibres de verre permettant un réglage de vide au sol de 100 à 140 mm,
- 3 patères par cabine,
- porte d'accès de 0.70m de largeur,
- visserie inox à empreinte spéciale antieffraction,
- verrou pivotant en nylon avec voyant libre/occupé rouge et blanc décondamnable de l'extérieur,
- un bouton par porte,
- deux paumelles multifonctionnelles en nylon armé de fibres de verres, par porte.

7.5.1 Cloisons et portes stratifiées pour douches - Cloisons

Suivant descriptif précédent pour cloisons.

Mode de métré : m² portes déduites

Localisation : Au R+3 aile Nord pour cloisonnement des douches.

7.5.2 Cloisons et portes stratifiées pour douches - Portes

Suivant descriptif précédent pour portes.

Mode de métré : à l'unité

Localisation : Au R+3 aile Nord pour portes des douches.

8 // FINITIONS

8.1 Peinture sur parois verticales existantes

Fournitures et moyens matériels nécessaires et exécution des travaux de revêtements de peinture aspect satiné, pour un état de finition A, prestation comprenant :

- les travaux préparatoires adaptés sur support existant comprenant notamment les réparations nécessaires sur voiles existants et les travaux d'enduisage,
- l'application d'une couche d'impression à base de résines alkydes en émulsion et acryliques,
- l'application de deux couches de finition de peinture satinée à base de résines alkydes en émulsion et acryliques.

Caractéristiques de l'impression et de la peinture :

- brillant spéculaire : environ 15% (peinture) sous 60°
- classification COV : 1 g/l maximum (impression) & 20 g/l maximum (peinture)
- émissions dans l'air intérieur : classe A+ (impression et peinture)
- label environnement : NF Environnement (impression et peinture)
- teintes (plusieurs teintes différentes) : au choix de l'architecte parmi toutes les teintes du nuancier et notamment Chromatic CH2 1162 beige brèche

Du type "MURORPRIM" (impression) et "EVOLUTEX BAS CARBONE SATIN" (finition) de la société SEIGNEURIE ou équivalent.

Mode de métré : au m².

Localisation : R+1, ensemble des parois existantes conservées y compris joues de plafonds (sauf sanitaires et cage escalier intérieure). R+2 à R+3 sur parois existantes à définir (hypothèse 100m²).

8.2 Peinture sur parois verticales neuves

Fournitures et moyens matériels nécessaires et exécution des travaux de revêtements de peinture aspect satiné, pour un état de finition A, prestation comprenant :

- l'application d'une couche d'impression à base de résines alkydes en émulsion et acryliques,
- l'application de deux couches de finition de peinture satinée à base de résines alkydes en émulsion et acryliques.

Caractéristiques de l'impression et de la peinture :

- brillant spéculaire : environ 15% (peinture) sous 60°
- classification COV : 1 g/l maximum (impression) & 20 g/l maximum (peinture)
- émissions dans l'air intérieur : classe A+ (impression et peinture)
- label environnement : NF Environnement (impression et peinture)
- teintes (plusieurs teintes différentes) : au choix de l'architecte parmi toutes les teintes du nuancier et notamment Chromatic CH2 1162 beige brèche

Du type "MURORPRIM" (impression) et "EVOLUTEX BAS CARBONE SATIN" (finition) de la société SEIGNEURIE ou équivalent.

Mode de métré : au m².

Localisation : R+1 à R+3, ensemble des cloisons neuves paques de plâtre.

8.3 Peinture sur subjectiles bois

Fournitures et moyens matériels nécessaires et exécution des travaux de revêtements de peinture sur subjectiles bois (bois massifs, contreplaqués, panneaux plaqués et/ou autres panneaux à base de bois) pour un état de finition A (conforme au DTU en vigueur), prestation comprenant :

- les travaux préparatoires adaptés, y compris sur les ouvrages existants conservés,
- Primaire adapté,
- l'application d'une couche intermédiaire de peinture laque satinée aux résines acryliques en dispersion aqueuse (Famille 1 – Classe 7b2),
- révision,
- l'application d'une couche de finition de peinture laque satinée aux résines acryliques en dispersion aqueuse (Famille 1 – Classe 7b2).

Caractéristiques de l'impression et de la peinture :

- brillant spéculaire : 13% $\pm$ 2% (impression) / 35% à 40% (peinture) sous 60°
- résistance à l'abrasion humide : classe 1 (peinture)
- classification COV : 128 g/l maximum (impression) & 90 g/l maximum (peinture)
- émissions dans l'air intérieur : classe A+ (peinture)
- label environnement : NF Environnement (peinture)
- teintes (plusieurs teintes différentes) : au choix de l'architecte parmi toutes les teintes du nuancier

Du type "EXPRIM" (impression) et "NEOSTAR SATIN" (peinture laque) de la société SEIGNEURIE ou équivalent.

Mode de métré : selon DPGF.

Localisation : Huisseries des BP dans cloisons plaques de plâtre et ensemble des plinthes bois.

8.4 Nettoyage final

Fournitures, moyens matériels nécessaires et exécution, par deux fois (pour la réception, puis à la livraison définitive) d'un nettoyage général de tous les espaces et de tous les locaux, prestation comprenant notamment (liste non exhaustive) :

- dépoussiérage soignée par aspiration mécanique de tous les sols (souples PVC, carreaux céramiques, moquette, peinture),
- nettoyage des luminaires et appareillages électrique,
- nettoyage des menuiseries (bois et aluminium) et des ouvrages de serrurerie, toutes faces,
- lavage des miroiteries et appareils sanitaires,
- nettoyage de toutes les peintures,
- nettoyage de l'ensemble des cloisons amovibles,
- nettoyage des revêtements de sols souples, des revêtements céramiques en sols, des moquettes, des joints, des plinthes,
- nettoyage des cloisons en panneaux modulaires pleins et vitrées deux faces,
- lavage de l'ensemble des vitreries aux deux faces notamment menuiseries extérieures,
- etc.

Nettoyage à réaliser suivant planning (par niveaux).

Mode de métré : Forfait global.

Localisation : R+1 à R+3 pour l'ensemble des locaux des plateaux complets R+1 à R+3 (y compris communs et locaux sans travaux).

9 // MENUISERIES INTERIEURES BOIS

9.1 Bloc-porte à âme pleine, 1 vantail 1.00x2.10m ht

Fourniture et pose d'huisseries à profil pour porte à chant droit, avec chanfrein, en bois dur, y compris rainures et joints intumescent.

Fourniture et pose de portes d'épaisseur adaptée, à chant droit, composées d'un cadre en bois adapté, d'une âme pleine en panneau de particules et de parements en panneaux de fibres de bois durs de 3 mm d'épaisseur, finition stratifiée (au choix de l'architecte avec emploi possible de plusieurs coloris différents), y compris ferrage par quatre paumelles certifiées NF, en acier zingué bichromaté, de 140 x 70 mm.

Passage libre de 0.90m largeur.

Equipements :

- Serrures à larder mono point avec têtière et gâche inox, pêne dormant et demi-tour
- Garniture 2 béquilles inox
- Arrêt de porte

Mode de métré A l'unité.

Localisation : Accès locaux suivant :

- R+1, bureau 102 depuis circulation,
- R+2, bureaux 207 à 209 depuis circulation (x3u),
- R+2, salle réunion 30p depuis circulation,
- R+2, salle réunion 19p depuis circulation,
- R+2, ruche depuis circulation.

9.2 Plus-value pour bloc-porte EI60

Plus-value à l'article précédent « Bloc-porte à âme pleine, 1 vantail 1.00x2.10m ht » pour BP EI60 comprenant :

- BP adapté pour résistance au feu EI60
- Fourniture et pose de ferme-portes à crémaillère elliptique, conforme aux normes françaises NF EN 1154 et NF EN 1634 et titulaire du marquage CE, avec force de fermeture réglable à plage continue de 2 à 6, lecteur optique de force de fermeture, réglage de toutes les fonctions par vis en façade (freinage à l'ouverture, à-coup final hydraulique, vitesse de fermeture thermo-constante) et temporisation de la fermeture.

Caractéristiques :

- Résistance au feu (avec procès-verbal de classement) : EI 60

Mode de métré A l'unité.

Localisation : Accès locaux suivant :

- R+1, bureaux 101 et 102 depuis circulation,
- R+2, bureaux 207 à 209 depuis circulation (x3u),
- R+2, salle réunion 30p depuis circulation,
- R+2, salle réunion 19p depuis circulation,
- R+2, ruche depuis circulation.

9.3 Serrure à code mécanique

Fourniture et pose d'une serrure à code mécanique.

Pose en applique.

Changement du code sans démontage, sortie libre.

Comprenant boîtier à code, garnitures et rosaces.

Ensemble compatible avec portes coupe-feu.

Sur porte existante, ensemble des déposes et adaptations nécessaires.

Mode de métré : à l'unité.

Localisation : R+1 sur portes pour accès aux locaux 101 et 102. R+2 sur portes pour accès aux locaux 207 à 209.

9.4 Bloc-porte à âme pleine, 1 vantail 1.00x2.10m ht – Acoustique

Fourniture d'huisseries à profil pour porte à chant droit, avec chanfrein, en bois dur, y compris rainures et joints (intumescent et/ou isophonique) le cas échéant.

Fourniture et pose de portes d'épaisseur adaptée, à chant droit, composées d'un cadre en bois adapté, d'une âme pleine en panneau de particules et de parements en panneaux de fibres de bois durs de 3 mm d'épaisseur, finition stratifiée, y compris ferrage par quatre paumelles certifiées NF, en acier zingué bichromaté, de 140 x 70 mm.

Passage libre de 0.90m largeur.

Joint balai.

Acoustique : $R_w (C ; C_{tr}) = 33 (-1 ; -1)$

Equipements :

- Serrures à larder mono point avec tête et gâche inox, pêne dormant et demi-tour
- Garniture 2 béquilles inox
- Arrêt de porte

Mode de métré A l'unité.

Localisation : R+3 accès salle de réunion 78.

9.5 Plaque porte étiquette

Fourniture et pose de plaques de portes comprenant :

- support en aluminium anodisé avec plaque amovible en polycarbonate transparent, destiné à recevoir une étiquette,
- embouts d'extrémités en polyamide de couleur,
- finition anodisé argent.

Du type " Pilot A6/105 " de la société VACHETTE ou équivalent.

Mode de métré : à l'unité.

Localisation : R+1 à R+3 pour l'ensemble des portes neuves.

9.6 Stores intérieurs de 1.50x1.80m ht

Les stores devront être identiques à ceux existants.

Fourniture et pose de stores intérieurs, composés d'un tube d'enroulement en aluminium extrudé Ø 34 mm, d'un caisson en aluminium extrudé, d'un tissu composé de polyester et de PVC (coloris au choix de l'architecte dans toute la gamme du fabricant, avec emploi possible de coloris différents), du type "SOLTIS 86" de la société FERRARI ou équivalent, d'un guidage par câbles en polyamide de 2 mm de diamètre et d'une barre de charge galbée de 25 mm en aluminium extrudé, y compris finition anodisée des profils en aluminium et manœuvre par chaînette. Fixations adaptées en plafonds ou parois.

Mode de métré : à l'unité.

Localisation : Au R+3, stores au droit de la menuiserie extérieure de la salle repos.

9.7 Réduction longueur de stores intérieurs

Réduction de longueur de stores intérieurs existants pour mise en œuvre de cloisons.

Ensemble des déposes, découpes, adaptations et repose pour une parfaite finition.

Ensemble des pièces complémentaires nécessaires.



Illustration stores existants

9.7.1 Réduction longueur de stores intérieurs – Type A

Suivant descriptif précédent.

Dimensions :

- Store existant : 2.40x2.50m ht
- Adaptations pour 1 store de 2.30x2.50m ht

Mode de métré : à l'unité.

Localisation : R+1 à R+3 stores au droit des nouvelles cloisons.

9.7.2 Réduction longueur de stores intérieurs – Type B

Suivant descriptif précédent.

Dimensions :

- Store existant : 2.40x2.50m ht
- Adaptations pour 2 stores de 1.15x2.50m ht

Mode de métré : à l'unité.

Localisation : R+1 à R+3 stores au droit des nouvelles cloisons.

9.8 Dépose/repose de claustra bois

Dépose / repose soignée de claustra bois existant.

Adaptation du claustra pour réduction de longueur.

Mise en œuvre sur meuble neuf prévu ci-après.



Illustration

Mode de métré : Forfait

Localisation : Au R+2 aile Nord claustra existant à poser dans service direction.

9.9 Plinthes bois

Fourniture et pose de plinthes en Sapin de pays (*Abies pectinata*) traité classe 2, de 100 mm de hauteur et de 10 mm d'épaisseur, à bords vifs, ajustées au sol et collées sur les parois verticales à la colle pâteuse polyvalente à base de Néoprène, puis clouées, y compris toutes les coupes nécessaires, les assemblages en coupe d'onglet dans les angles et le rebouchage au mastic des têtes de clous.

Mode de métré : au ml.

Localisation : R+1 au droit de l'ensemble des plinthes bois déposées lors du remplacement des sols. R+1 à R+3, au droit des cloisons neuves plaques de plâtre et en périphérie des locaux avec sols souples neufs.

9.10 Adaptation porte existante

Adaptation de porte existante de 1.00x2.10m ht : modification du sens d'ouverture.

Ensemble des déposes, découpes et pièces complémentaires.

Y compris ensemble des accessoires type ferme-porte.

Toutes sujétions pour adaptations nécessaires.

Mode de métré : à l'unité.

Localisation : R+1 BP d'accès au bureau 104.

9.11 Mobilier

Fourniture, fabrication et mise en œuvre de mobilier comprenant les ossatures bois nécessaires en Sapin de pays (Abies pectinata) traité classe 2, les panneaux MDF revêtus de stratifié de 50 mm d'épaisseur (Réaction au feu D s1d0), finitions au choix de l'Architecte, l'habillage de l'ensemble des chants vus, la visserie nécessaire, les ferrures d'assemblage nécessaires, les découpes adaptées, la quincaillerie, etc...

Réservations adaptées pour intégration des éléments techniques (prises...).

9.11.1 Banque d'accueil

Selon descriptif précédent.

Fourniture, fabrication et mise en œuvre d'une banque d'accueil formant plan de travail.

Ensemble adapté PMR.

Couleur blanche.

Caractéristiques dimensionnelles :

- Ensemble de 1.60x0.80m de profondeur

Mode de métré : Forfait.

Localisation : R+3 sur zone accueil.

9.11.2 Meuble de travail haut

Selon descriptif précédent.

Fourniture, fabrication et mise en œuvre d'un meuble de travail haut avec rangements.

Ensemble adapté pour recevoir le claustra existant.

Caractéristiques dimensionnelles :

- Ensemble de 1.85x0.40m de profondeur

Mode de métré : Forfait.

Localisation : R+3 à côté de la zone accueil.

9.11.3 Tablette murale 1.20m longueur

Selon descriptif précédent.

Fourniture, fabrication et mise en œuvre de tablette murale avec 2 bords arrondis y compris fixations adaptées.

Caractéristiques dimensionnelles :

- Ensemble de 1.20x0.20m de profondeur

Mode de métré : à l'unité.

Localisation : R+3 bureau 301.

9.11.4 Tablette murale rabattable 1.50m longueur

Selon descriptif précédent.

Fourniture, fabrication et mise en œuvre d'une tablette murale rabattable avec charnières y compris fixations adaptées.

Caractéristiques dimensionnelles :

- Ensemble de 1.50x0.30m de profondeur

Mode de métré : à l'unité.

Localisation : R+3 dans la salle de repos.

9.11.5 Adaptation meuble cuisine existant

Adaptation du meuble de cuisine existant pour réduction de longueur par la suppression d'un module.



Illustration meuble à adapter

Mode de métré : Forfait.

Localisation : R+2 salle 30p.

9.12 Signalétique

Fourniture et pose d'un cadre d'affichage comprenant :

- Cadre extérieur aluminium
- Angles coupés à 45°
- Face amovible plexiglass antireflet
- Fixations adaptées

9.12.1 Cadre d'affichage A4

Suivant descriptif précédent pour taille A4.

Mode de métré : à l'unité.

Localisation : R+1 à R+3, 6 par étages localisation à définir.

9.12.2 Cadre d'affichage A3

Suivant descriptif précédent pour taille A3.

Mode de métré : à l'unité.

Localisation : R+1 à R+3, 1 panneau par service localisation à définir.

9.12.3 Cadre d'affichage A2

Suivant descriptif précédent pour taille A2.

Mode de métré : à l'unité.

Localisation : R+1 à R+3, 3 panneaux par étages à définir.

9.12.4 Cadre d'affichage A1

Suivant descriptif précédent pour taille A1.

Mode de métré : à l'unité.

Localisation : R+3, zone accueil.

9.13 Serrure à bec de cane à condamnation

Sur porte existante mise en œuvre d'une fermeture.

Fourniture et pose de serrures à larder mono point certifiée NF QC et titulaire du marquage CE, avec têtère et gâche inox, bec de cane à condamnation, du type "D453" de la société VACHETTE ou équivalent.

Mode de métré : à l'unité.

Localisation : R+3 sur porte existante de la salle repos pour accès zone douche.

9.14 Profil d'arrêt de cloison

Fourniture et pose d'un profil bois d'arrêt de cloisons à la suite des démolitions.

Ensemble vernis.

Mode de métré : au ml.

Localisation : R+3 sur cloison réduite des douches. R+2 ouverture entre services SCAT et SST.

10 // DIVERS

10.1 Dossier de recollement

L'entreprise réalisera l'ensemble des D.O.E en 1 exemplaire papiers et 2 exemplaires sur support clé USB (les fichiers seront précisément nommés, au format DWG et PDF), comprenant (liste non exhaustive):

- Sommaire et date,
- Les plans d'exécution conformes aux ouvrages exécutés,
- Les fiches techniques pour tous les matériaux et produits mis en œuvre (avec référence à l'article du CCTP, surlignage des produits sur les fiches techniques listant plusieurs références et transmission des procès-verbaux et avis techniques éventuels),
- Les documents nécessaires à l'établissement du dossier d'intervention ultérieure sur l'ouvrage (DIUO).

Mode de métré : au Forfait pour l'ensemble du chantier

Localisation : Pour l'ensemble du projet.